

RCS : RODEZ
Code greffe : 1203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00068
Numéro SIREN : 835 337 510
Nom ou dénomination : 12Tree Impact - Incubating Sustainable Technologies and Services SAS

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2021 sous le numéro de dépôt 2280

Désignation de l'entreprise <u>SAS 12TREE IMPACT INCUBATING Sustainable technologies and servic</u>			Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise <u>FAVARS 12150 SEVERAC D AVEYRON</u>					
Numéro SIRET* <u>8 3 5 3 3 7 5 1 0 0 0 0 1 9</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
				Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>	
ACTIF					
		Bnt 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	{ Fonds commercial*				
	{ Autres*	014	016	308	
	Immobilisations corporelles*	028	030	3 455	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	19 062	
Total I (5)		044	048	22 826	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068	070	
		{ Autres* (3)	072	074	94 570
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	1 755	
	Charges constatées d'avance *	092	094	4 500	
	Total II		096	098	100 826
Total général (I + II)		110	112	123 653	
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		50 000	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131			
	Report à nouveau	134		(19 241)	
	Résultat de l'exercice	136		(25 091)	
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142		5 666
	Provisions pour risques et charges		Total II		154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		9 235	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	102 217	108 750	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		117 986	
Total général (I + II + III)		180		123 653	
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 12TREE IMPACT INCUBATING Sustainable technologies and service		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2020			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210		
			et livraisons	215	214		
	Production vendue	{ biens	intracommunautaires	217	218		
		{ services*			60 000		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	29 972	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	89 972	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - immobilier : - mobilier :)				242	58 593
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	241
	Rémunérations du personnel*					250	39 776
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	14 840
	Dotations aux amortissements*					254	906
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			262	
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	114 846	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(24 874)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	
	Produits exceptionnels				(IV)	290	
	Charges financières				(V)	294	217
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348	(VI)
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(25 091)	
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	25 091
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epus-ets d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		{ Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354	25 091
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière				356		
	Déficits antérieurs reportables : *	19 241				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372	25 091

12TREE IMPACT - INCUBATING SUSTAINABLE TECHNOLOGIES AND SERVICES SAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : Favars Lavernhe
12150 SEVERAC D'AVEYRON
835 337 510 RCS RODEZ

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 MARS 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à -25 091.50 €, en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme,
Le président



12TREE IMPACT - INCUBATING SUSTAINABLE TECHNOLOGIES AND SERVICES SAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : Favars Lavernhe
12150 SEVERAC D'AVEYRON
835 337 510 RCS RODEZ

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 MARS 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à -25 091.50 €, en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour copie certifiée conforme,
Le président**



12Tree Impact – Incubating Sustainable Technologies and Services
(anciennement Desert Timber)

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros

Favars

12150 LAVERNHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 12Tree Impact - Incubating Sustainable Technologies and Services SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le

cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE,

le 15 mars 2021

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet Augé représenté par
Sébastien Augé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	418	109	308	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 482	1 026	3 456	1 975
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	19 062		19 062	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 962	1 136	22 826	1 975
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	94 571		94 571	4 980
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 756		1 756	31 121
Charges constatées d'avance (3)	4 500		4 500	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	100 827		100 827	36 100
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	124 789	1 136	123 653	38 075
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CABINET AUGÉ

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-19 242	-3 778
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-25 092	-15 464
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 667	30 758
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	102 217	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 235	7 316
Dettes fiscales et sociales	6 534	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	117 986	7 316
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	123 653	38 075
(1) Dont à plus d'un an (a)	82 000	
(1) Dont à moins d'un an (a)	35 986	7 316
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	60 000	11 500
Chiffre d'affaires net	60 000	11 500
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 970	
Autres produits	2	
Total I	89 972	11 500
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	58 593	24 298
Impôts, taxes et versements assimilés	730	
Salaires et traitements	39 777	
Charges sociales	14 840	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	907	229
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		2 500
Total II	114 847	27 026
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-24 874	-15 527
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	217	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	217	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-217	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-25 092	-15 527

CABINET AUGÉ

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		87
Sur opérations en capital		975
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		1 062
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		1 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		62
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	89 972	12 562
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	115 064	28 026
BENEFICE OU PERTE	-25 092	-15 464
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		